



Cartographie des organisations de la société civile nigérienne intervenant dans la réforme du secteur de la sécurité



Figure 1 : Photo de famille - Dialogue inclusif entre FDS et communautés locales à N'guigmi (Diffa), OIM & SOS-Civisme-Niger, décembre 2017

Par Laouli Aminou
Niamey, Mars 2020



Sommaire

EN GUISE D'INTRODUCTION.....	3
METHODOLOGIE UTILISEE POUR LA REALISATION DE L'ETUDE.....	4
I TYPOLOGIE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE AU NIGER	5
1.1. REPARTITION DES AGREMENTS PAR TYPE DE STRUCTURE DE LA SOCIETE CIVILE.....	5
1.2. TYPOLOGIE DES ONG SELON LEUR NOMBRE ET LEUR DOMAINE D'INTERVENTION	8
II TYPOLOGIE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE DONT LES TRAVAUX SONT LIES A LA REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE	9
III. LES ACTIVITES DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE INVESTIES DANS LE DOMAINE DE LA RSS AU NIGER	11
3.1. UN PROCESSUS DDR REUSSI : CAS DE L'ALLIANCE POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (ACP-ALHER.....	11
3.2 ONG RAIL-NIGER : UN LEADERSHIP POUR L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE NATIONALE DE LA POLICE DE PROXIMITE	13
3.3 ONG KARKARA : UNE EXPERTISE DANS LES ACTIONS DE RECONSTRUCTION ET DE RELEVEMENT POST-CONFLITS	14
INITIATIVES PASSEES	15
INITIATIVES EN COURS	15
3.4 ONG SOS-CIVISME-NIGER : UN ROLE PIONNIER DANS LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX ET LA FACILITATION DES DIALOGUES MULTI ACTEURS.....	16
INITIATIVES PASSEES	16
INITIATIVES EN COURS	19
3.5 WANEP-NIGER : UNE SPECIALISATION DANS LE MONITORING DES PROCESSUS ELECTORAUX POUR LA PREVENTION DES CONFLITS	19
INITIATIVES PASSEES	20
INITIATIVES EN COURS	20
3.6 MOJEDEC : UN PROJET DE CARTOGRAPHIE SECURITAIRE AU NIVEAU LOCAL	21
INITIATIVES PASSEES	21
INITIATIVES EN COURS	22
3.7 RESEAU GENOVICO : PORTAGE D'UN OBSERVATOIRE SUR LA GOUVERNANCE DE LA SECURITE AU NIGER.....	22
INITIATIVES PASSEES	23
INITIATIVES EN COURS	23
3.8 AEC : UN ENGAGEMENT MILITANT POUR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME.....	24
INITIATIVES PASSEES	24
INITIATIVES EN COURS	25
3.9 CAO-NIGER : VERS LE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES JEUNES A L'EXTREMISME VIOLENT	25
INITIATIVES PASSEES	26
INITIATIVES EN COURS	27
CONCLUSION.....	28
Bibliographie sélective.....	29

En guise d'introduction

Le Réseau africain pour le secteur de sécurité (RASS/ASSN) met en œuvre un projet intitulé “Renforcer l'engagement de la société civile dans les réformes du secteur de la sécurité et de la justice aux niveaux continental et régional”. Ce projet, dont la première phase a pris fin en mars 2018, vise à renforcer les capacités des organisations de la société civile (OSC) en matière de Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS), grâce à une série de formations et de les connecter davantage fortement à l'Union Africaine (UA) et à leurs Communautés Economiques Régionales (CER) respectives.

Dans le cadre de la deuxième phase du projet, qui couvre le Niger, la République Centrafricaine (RCA), le Sud-Soudan et le Somaliland, les principales activités prévues comprennent la réalisation d'une cartographie des organisations de la société civile (OSC) dans les pays du projet; l'évaluation des besoins des OSC en matière de RSS; l'évaluation/identification des enseignements tirés de la mise en œuvre des cadres de politique de RSS de l'UA, des CER (y compris la collecte de données factuelles et l'analyse des impacts de la RSS à la base); et d'autres formations pour les OSC sur la RSS, des éléments de gouvernance et de gestion du secteur de la sécurité, ainsi que la définition et la mise en œuvre d'une stratégie d'influence de la RSS des OSC.

Pour la réalisation de la cartographie des organisations de la société civile, l'ASSN a pris l'option de s'appuyer sur l'expertise des chercheurs nationaux basés dans les pays ciblés du projet, pour assurer la prise en compte effective du contexte. Dans cette perspective, l'ASSN nous a confié la réalisation d'une cartographie de la société civile du Niger, objet du présent rapport.

Le travail de cartographie a été effectué par M. Laouali Aminou, chercheur national, en collaboration avec le chercheur principal, Dr Niagale Bagayoko et sous la direction du chef de projet ASSN, Pr. Eboe Hutchful.

La cartographie vise les objectifs suivants :

- (i) Dresser le profil des organisations de la société civile au Niger et identifier celles dont les travaux sont liés à la RSS ;
- (ii) Produire une présentation détaillée du contexte et des réalisations des OSC identifiées, ainsi que de leurs interactions passées ou potentielles avec les institutions et les acteurs de la sécurité (y compris les Forces de Défense et de Sécurité).

Méthodologie utilisée pour la réalisation de l'étude

Pour la réalisation de la présente cartographie, le chercheur national a utilisé une méthodologie qui se décline en quatre (4) principales étapes.

- La première étape consiste en une recherche documentaire visant à confirmer l'existence ou non de travaux de cartographie des organisations de la société civile en général, et en particulier, celles dont les travaux sont liés à la réforme du secteur de la sécurité. L'analyse des documents collectés révèle qu'il n'existe pas, à ce jour, une cartographie exhaustive des organisations de la société civile, ni un mapping de celles intervenant dans la réforme du secteur de la sécurité. Il existe cependant des répertoires spécifiques des organisations de la société civile travaillant dans un secteur déterminé de développement, tels que le répertoire des OSC œuvrant dans l'humanitaire comprenant 57 membres ou le Réseau des Organisations de l'Education (ROSEN) comprenant 44 structures membres. L'examen des différents répertoires sectoriels montre la difficulté, voire l'impossibilité méthodologique d'établir une cartographie fiable en se basant sur lesdits répertoires, dans la mesure où plusieurs organisations sont listées dans plusieurs répertoires comme appartenant à la fois au secteur de la santé, de l'éducation et de l'humanitaire. Le travail le plus complet existant à ce jour est le "Répertoire des ONG et Associations du Niger" établi en 2015 par le Programme d'Appui à la Société Civile Phase II (PASOC II) financé par l'Union européenne et placé sous la tutelle du Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire. La fiabilité de ce document, qui invite à une mise à jour périodique, repose sur le fait qu'il se fonde sur les données de la Direction des Libertés Publiques du Ministère de l'Intérieur, responsable de la reconnaissance légale des ONG et Associations au Niger.
- La deuxième étape a consisté à analyser le contenu du "Répertoire des ONG et Associations du Niger", d'abord pour établir une cartographie générale de la société civile ; ensuite, pour répertorier les organisations dont les missions et les travaux sont liés au secteur de la sécurité.
- A la troisième étape, il s'est agi d'étudier minutieusement ce répertoire des organisations dont les missions et travaux sont liés à la sécurité, puis, sur la base des connaissances pratiques et de l'observation du chercheur, d'établir une cartographie des organisations qui sont effectivement actives dans le domaine de la RSS.
- La quatrième et dernière étape a consisté en l'élaboration, l'analyse et le traitement d'un questionnaire administré par le chercheur national aux organisations de la société civile réputées actives dans le domaine de la RSS, en vue de cartographier leurs interventions (annexe1).

La combinaison du travail de ces quatre (4) étapes a permis l'élaboration du présent rapport exhaustif qui comporte trois (3) principales parties : (i) typologie des organisations de la société civile au Niger ; (ii) typologie des organisations de la société civile dont les travaux sont liés à la réforme du secteur de la sécurité, (iii) activités des organisations de la société civile actives dans le domaine de la RSS au Niger.

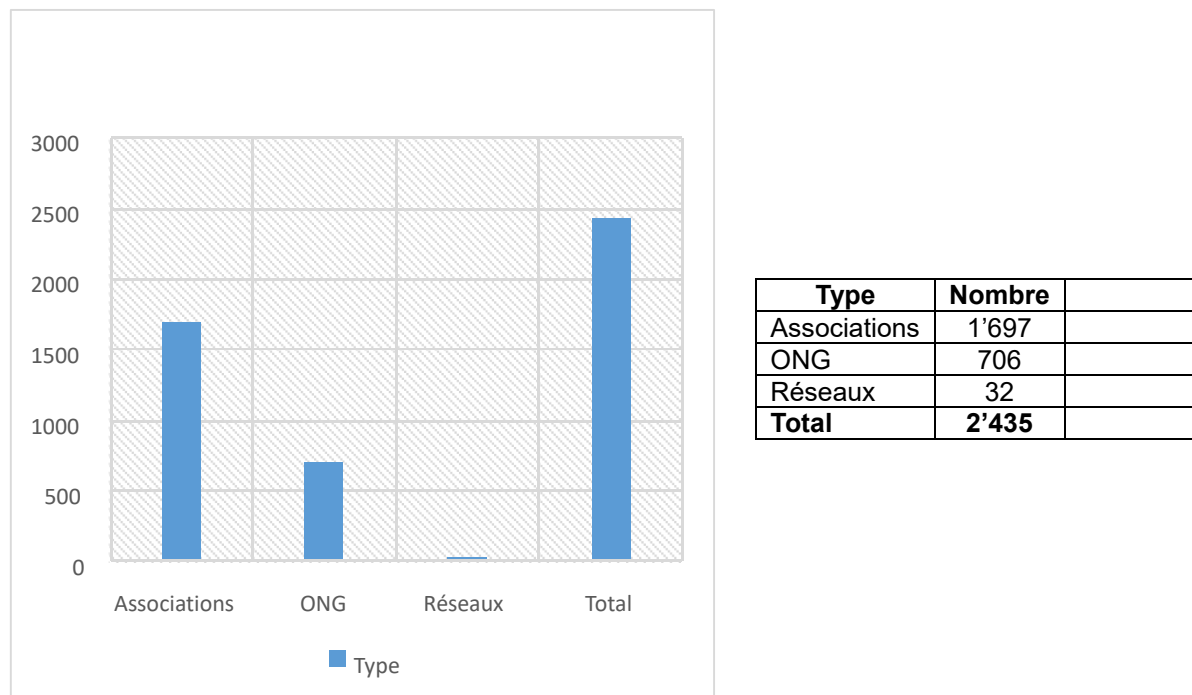
I Typologie des organisations de la société civile au Niger

La typologie des organisations de la société civile se réfère au Répertoire des ONG et Associations du Niger publié en 2015 par le Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire. Elle est structurée en deux (2) parties : la répartition des agréments par type de structure ; et la typologie des structures selon leur nombre et leurs domaines d'intervention.

1.1. Répartition des agréments par type de structure de la société civile

Sur la base des données du Ministère de l'Intérieur, le répertoire des ONG et associations a recensé 4235 organisations de la société civile agréées en 2011, dont 706 associations, 1697 ONG et 32 réseaux, comme reflétés dans la figure 1 ci-dessous.

FIGURE n° 1 : Répartition agréments accordés par type de structure



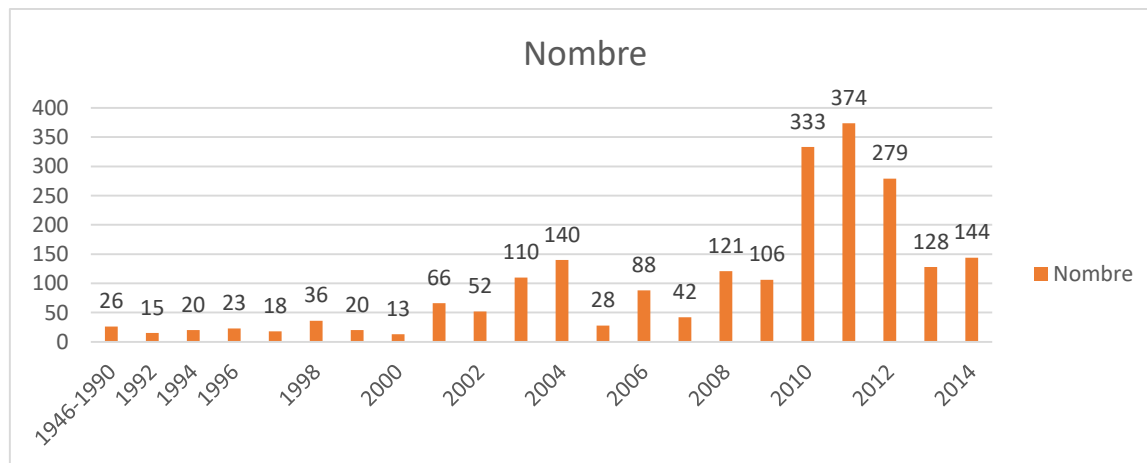
Source : Fichier unique- Direction des Libertés Publiques/MISP/D/ACR.

D'après cet effort de classification, les associations légalement reconnues constituent la majorité du paysage de la société civile nigérienne, avec 69,96%, tandis que les Organisations Non Gouvernementales (ONG) représentent 28,99% et les réseaux 1,31%. Dans la réalité, le cadre légal régissant les organisations de la société civile est assez limité, il ne prend pas en compte l'évolution du contexte social, caractérisé par l'émergence de plusieurs modes d'organisations des citoyens aux niveaux local, régional et international. En effet, toutes les structures de la société civile sont régies par une seule loi, l'ordonnance de 1984 signée par les autorités militaires, portant régime des associations au Niger, comportant 33 articles, dont un (1) seul traite des organisations non gouvernementales qui sont autorisées à se créer "à

l'initiative des personnes physiques ou morales autonomes vis-à-vis de l'Etat, animées d'un esprit de volontariat qu'elles mettent au service des autres et dont la vocation est l'appui au développement, à travers des activités sociales et/ou économiques". Dans ces conditions, quelles que soient leur nature et leur vocation (fondation, réseau, collectif, coalition, club, fédération, etc.), le statut juridique des organisations de la société civile demeure, à ce jour, invariablement, celui d'association ou d'ONG.

Des tentatives visant à faire réviser cette législation pour favoriser la reconnaissance légale des organisations de la société civile selon leur nature et la diversité de leurs missions ont été initiées en 2008, puis en 2011, respectivement par le Programme Bonne Gouvernance et Croissance Mieux Répartie du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) et le Programme d'Appui à la Société Civile (PASOC) de l'Union européenne. Ces tentatives ont échoué, en raison de la forte opposition de la société civile qui y voyait une initiative prétexte des pouvoirs publics visant à imposer un code d'éthique et de déontologie dont la finalité serait la réduction de l'espace d'expression des citoyens.

FIGURE n°2 : Evolution du nombre d'agrément accordés de 1946 à 2014



Source : Répertoire des ONG et Association du Niger.

L'analyse de ce graphique montre que de moins de 30 en 1990, le nombre des organisations de la société civile reconnues a commencé à croître sous la 4^{ème} République (1998) et la 5^{ème} République (2002-2006), avec un pic remarquable sous la 7^{ème} République (2012-2014).

1.2. Typologie des ONG selon leur nombre et leur domaine d'intervention

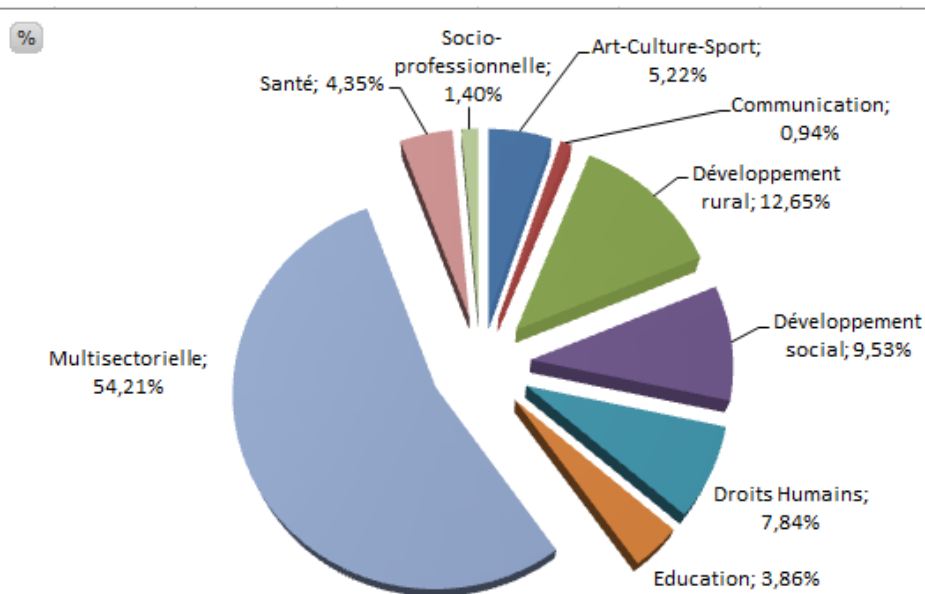
Dans le Répertoire des ONG et associations de 2015, les organisations de la société civile ont été classifiées en considérant leur nombre et leur domaine d'intervention. En raison de leur diversité, qu'il ne prétend pas saisir dans leur totalité, le *Répertoire* a procédé à un regroupement en dix (10) secteurs d'activités. Ainsi, les ONG et associations qui œuvrent dans le domaine de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage ont été regroupées dans le secteur du Développement Rural ; le secteur du développement social est composé du secteur caritatif, de celui de la promotion de la femme, de l'enfant et des personnes handicapées, comme reflété dans le tableau et la figure ci-dessous.

Typologie de la société civile par secteur d'activité

Domaine d'activités	Nombre	%
Communication	23	1%
Développement rural	314	13%
Développement social	248	10%
Droits Humains	189	8%
Education	116	5%
Multisectorielle	1263	52%
Santé	106	4%
Socio-professionnelle	35	1%
Total général	2423	100%
Art-Culture-Sport	129	5%

Source : Répertoire ONG et associations du Niger.

Figure 3 : Répartition par secteur d'intervention.



Source : Répertoire des ONG et Associations du Niger.

Ce graphique montre que les ONG et associations dites "multisectorielles", c'est-à-dire celles qui se donnent pour missions de promouvoir le développement durable, le potentiel humain ou la prospérité, sont les plus nombreuses, avec 54,21%. Elles sont suivies de loin par les organisations travaillant dans le développement rural (12,56%), celles du développement social (9,53%) et les droits humains (7,84%).

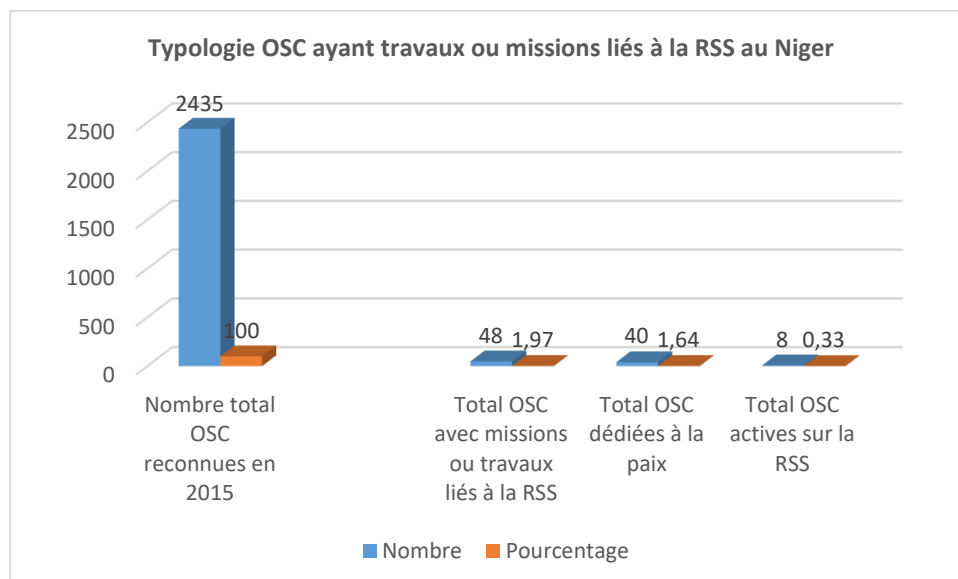
En tant que tel, le Répertoire des ONG et Associations ne reflète pas l'existence d'organisations de la société civile intervenant dans la culture de la paix, la prévention des conflits et le secteur de la sécurité. L'analyse des organisations classifiées dans les différents secteurs révèle que les structures de la société civile dont les missions et les travaux sont liés à la réforme du secteur de la sécurité ont été diluées dans les catégories des organisations dites "multisectorielles" et de "droits humains".

II Typologie des organisations de la société civile dont les travaux sont liés à la réforme du secteur de la sécurité

L'examen approfondi du Répertoire des ONG et Associations fait ressortir qu'il existe, en 2015 et selon les données consolidées du Ministère de l'Intérieur et du Ministère du Plan, 48 OSC nigériennes dont les missions et/ou travaux portent sur la paix, la gestion non-violente des conflits et d'autres questions de développement, soit 1,97% du nombre total de structures reconnues (annexe 2). Cette classification ne tient pas compte de l'effectivité de l'exercice, par les différentes organisations, de leurs missions, via la réalisation des activités et des projets pertinents. Elle inclut des organisations qui existent légalement, mais ne font aucune activité, ainsi que des organisations actives sur les questions de paix et de sécurité.

Parmi ces 48 organisations, 40 ONG et associations, représentant 1,64% du nombre total de structures existantes en 2015, se sont données pour vocation principale de promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité au Niger (annexe 3). Sur les 40 organisations, 33 n'ont qu'une existence légale et ne disposent pas d'activités passées ou actuelles en matière de paix et de sécurité. Une (1) d'entre elles, l'ONG Alliance pour la Consolidation de la Paix (ACP-Alher), a mené un projet DDR (Désarmement, Démobilisation et Réintégration), puis est tombée dans la léthargie à la fin du projet.

Au total, sur les 48 organisations de la société civile nigérienne dont la mission et/ou les travaux portent sur la paix et la sécurité, 8 sont actives sur terrain, soit 0,32% du nombre total d'OSC reconnues en 2015 (annexe 4), comme reflété dans le graphique ci-dessous.



C'est que, la plupart de ces organisations sont nées avant l'avènement des attaques terroristes, dont les premières, perpétrées par Boko Haram, ont eu lieu le 6 février 2015 dans la commune de Bosso (sud-est du Niger). Or, loin d'être un frein à leurs initiatives, les interventions des groupes terroristes (AQMI, ANSARE DINE, MOUJAO, etc.) au Niger, devraient constituer autant d'opportunités pour les organisations de la société civile d'adapter leurs activités au nouveau contexte, de créer des alliances avec les acteurs de la sécurité pour redresser les défis émergents.

La léthargie des organisations de la société civile pourrait s'expliquer par un manque d'esprit de bénévolat, une faible capacité en matière d'analyse des besoins et des contextes locaux, une insuffisante capacité en planification et gestion des projets, ainsi que dans la création des alliances nécessaires leur permettant de lever des financements pour des initiatives concrètes sur le terrain. Au demeurant, avant le début des incursions des groupes terroristes au Niger, les conflits les plus récurrents dans le pays et dans lesquels s'investissent de nombreuses structures de la société civile, sont ceux liés à la gestion des ressources naturelles, opposant les agriculteurs et les éleveurs, ceux liés à l'instabilité politique et institutionnelle, ainsi qu'aux rébellions armées d'ordre identitaire (Touareg, Toubou, notamment).

Aussi, la présente cartographie présentera un résumé de l'expérience DDR de l'ONG ACP-Alher, puis se focalisera essentiellement sur les 8 organisations les plus actives dont les travaux sont liés à la RSS, en présentant leurs interactions passées ou potentielles avec les institutions et les acteurs de la sécurité (y compris les Forces de Défense et de Sécurité).

III. Les activités des organisations de la société civile investies dans le domaine de la RSS au Niger

3.1. Un processus DDR réussi : Cas de l'Alliance pour la Consolidation de la Paix (ACP-Alher)

Située au Nord du Niger, la région d'Agadez, représentant à elle seule le 1/3 du territoire national, est une zone entièrement désertique couvrant une superficie de 667'000 km², partageant une frontière importante avec la Libye et l'Algérie où se développent les mouvements salafistes et les branches armées d'Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI). Région minière de référence, Agadez constitue la zone d'exploitation de l'uranium, principal produit d'exportation du Niger. Depuis la mise en exploitation du minerai en 1963, des plaintes émanant des représentants des communautés locales sont exprimées, selon lesquelles les populations locales profitent peu ou pas du tout des retombées financières, sont exposées à la radiation, qui pollue leur environnement et met en péril la vie des hommes et du bétail. Ces frustrations ont engendré plusieurs conflits armés ayant opposé des rebelles touareg aux éléments des Forces de Défense et de Sécurité nigériennes.

La première rébellion armée touareg déclenchée en mars 1990 s'est achevée par un Accord de paix conclu le 24 avril 1995 à Niamey, suivi de deux Accords additionnels signés à Alger (Algérie) et à N'Djamena (Tchad). Dans les Accords de Paix conclus entre la Coordination de la Résistance Armée (CRA) et le Gouvernement du Niger, les pouvoirs publics nigériens se sont engagés pour la mise en place d'un programme détaillé de réinsertion socio-économique des ex-rebelles et la réalisation d'une réforme administrative profonde, ainsi que pour l'intégration de 3200 ex-rebelles dans les corps militaires, paramilitaires et civils.

Pour dénoncer ce qu'ils ont appelé le non-respect des termes des accords de paix par les

pouvoirs publics nigériens, 400 ex-combattants de la rébellion touareg ont signé une pétition, ont créé un Mouvement des Nigériens pour la Justice (MNJ) et déclenché une nouvelle rébellion en février 2007. Cette rébellion armée, qui a fait plusieurs centaines de morts civils et militaires, a embrasé toute la région d'Agadez, particulièrement les localités d'Arilit, d'Iferouâne, de Gogaram, de Timia, de Danat, de Dabaga et de Tiden.

En avril 2009, sous la médiation du Colonel Mouammar Kadhafi de Libye, un accord plus ou moins formel a été conclu entre les pouvoirs publics et les leaders du MNJ, qui ont accepté de déposer les armes, puis de mettre en place une ONG dénommée "Alliance pour la Consolidation de la Paix" (ACP-Alher).

Pour soutenir le processus de paix, le Programme de l'USAID Paix à travers le Développement phase 1 (USAID PDev I) a supporté financièrement l'ONG ACP-Alher dans la mise en œuvre d'un projet intitulé "Caravane et Assises Communautaires pour la Consolidation de la Paix au Niger". Le projet a pour objectif global de prévenir les risques de résurgence des conflits armés dans la région d'Agadez et des récupérations des ex-rebelles par les réseaux terroristes et réseaux de trafic de tout genre à travers la sensibilisation sur la paix et la mise en place d'un plan d'actions de réinsertion socio-économique des combattants de l'ex-rébellion touareg.



Figure 2 : Ex-combattants de la rébellion armée touareg et FDS lors de la caravane de paix à Timia (Agadez).

Pour atteindre cet objectif, l'ONG ACP-Alher a conduit les principales activités suivantes : (i) un atelier de mise en accord des parties prenantes incluant le cabinet du Premier Ministre, le Ministère de l'Intérieur, les autorités administratives et coutumières régionales ; (ii) une caravane de sensibilisation et de mobilisation sociale impliquant 30 représentants des forces de défense et de sécurité, les leaders des anciens mouvements rebelles, dont le Front des Forces du Redressement (FFR), le Front Patriotique Nigérien (FPN), le Mouvement des Nigériens pour la Justice (MN) et un représentant du Sultanat d'Agadez, pour annoncer la fin de la guerre et la volonté des ex-combattants à s'engager dans le combat démocratique, à travers la société civile et les partis politiques ; (iii) des assises communautaires impliquant les représentants de l'État, les leaders traditionnels et religieux, les anciens rebelles ; les assises ont débouché sur l'élaboration d'un Plan de Réinsertion Socio-Economique des combattants de l'ex-rébellion touareg.

A la fin du projet, l'ONG ACP-Alher et les différents mouvements de la rébellion armée touareg

ont cessé toute activité. C'est que le projet a été réalisé au début de la 7^{ème} République (juillet 2011), au moment où un leader de la communauté touareg, M. Birgi Raffini, a été nommé comme Premier Ministre ; et la plupart des leaders des différents fronts de la rébellion ont été nommés conseillers spéciaux ou techniques à la Présidence de la République, au cabinet du Premier Ministre, à l'Assemblée Nationale et dans des organismes publics. A partir de novembre 2011, l'USAID a mis en place une nouvelle phase de son programme (USAID PDev II), dont une composante focalisait sur la réinsertion socio-économique des jeunes, principalement ceux de la région d'Agadez et de Tahoua.

En dehors de l'ONG ACP-Alher, qui a cessé toute activité, il existe aujourd'hui huit (8) organisations de la société civile actives dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité au Niger. Ces organisations sont qualifiées d'actives en raison de la visibilité de leurs activités sur les médias, de la permanence de leur présence sur le terrain, de leur interaction présente et passée avec les autorités et acteurs de la sécurité, y compris les Forces de Défense et de Sécurité.

3.2 ONG RAIL-Niger : un leadership pour l'élaboration d'une stratégie nationale de la police de proximité

Le Réseau d'Appui aux Initiatives Locales au Niger (RAIL-Niger) est une organisation non gouvernementale de droit nigérien dont l'objectif général est de contribuer à l'autopromotion des communautés de base. RAIL-Niger est né dans un souci de capitalisation des compétences locales et des expériences acquises à travers les différentes opérations de développement conduites par l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP) au Niger. Avec l'essor de ses activités, RAIL-Niger, qui était au départ une association d'anciens salariés de l'AFVP, a entamé sa restructuration pour prendre le statut d'ONG dont l'utilité publique a été reconnue par l'Etat à travers l'arrêté n°325/MI/D/DGAPJ/DLP du 18 août 2004. Dès lors, RAIL-Niger s'est doté d'un Secrétariat Permanent pour assurer la gestion administrative et opérationnelle.

De 2003 à 2014, les interventions de RAIL-Niger se focalisaient sur la décentralisation et le développement local, à travers la mise en œuvre des projets et programmes de coopération décentralisée entre les collectivités nigériennes et françaises. Le programme le plus connu de RAIL-Niger est le Projet "Action concertée de coopération décentralisée" (ANIYA). Une première tranche de ce programme s'est déroulée de 2003 à 2006 avec le soutien du Ministère des Affaires Etrangères, du gouvernement nigérien et des collectivités territoriales françaises et nigériennes, avec pour objectifs de : (i) Soutenir le développement de la coopération décentralisée entre le Niger et la France ; (ii) Renforcer les capacités des collectivités locales nigériennes. L'engouement créé par cette première phase du projet chez les autorités municipales nigériennes a rendu nécessaire la poursuite des actions engagées et des objectifs visés. Un nouveau programme trisannuel d'actions (ANIYA II) a ainsi été élaboré pour continuer à accompagner le gouvernement et les collectivités nigériennes dans leur démarche de décentralisation.

Par la suite, après une évaluation concluante de ses capacités, RAIL-Niger a bénéficié d'une subvention du Programme de l'USAID Paix à travers le Développement (USAID PDev II) pour mettre en œuvre un projet intitulé "Renforcement de la durabilité, de l'obligation de rendre compte et de la participation citoyenne dans la gouvernance locale". Le projet, implanté dans 7

régions du Niger (Agadez, Diffa, Maradi, Niamey, Tahoua et Tillabéri) couvrait 20 communes, pour la période 2014-2016. Les principales activités menées comprennent : (i) la mise en place des comités de développement communautaire (CdC) pour servir d'outil participatif d'évaluation périodique des risques d'extrémisme violent et de définition d'actions pour y remédier ; (ii) la mise en œuvre des formations visant à renforcer les capacités de gestion financières et techniques des communes cibles ; (iii) des campagnes de sensibilisation pour la participation à des élections pacifiques et à la gestion non-violente des conflits politiques ; (iv) l'élaboration d'un répertoire des bonnes pratiques en matière de transparence et de redevabilité dans le processus de prise de décision au niveau local au Niger.

A partir de mai 2017, RAIL-Niger met en œuvre un Programme Dialogue Justice et Sécurité avec l'appui technique et financier de l'Institut des Etats Unis pour la Paix (USIP) au niveau de l'arrondissement Communal Niamey 5. L'objectif de ce programme est le renforcement de la collaboration entre les forces de défense et de sécurité (FDS) et les communautés. Les activités phares sont : (i) l'établissement d'une cartographie du système sécuritaire au niveau local ; (ii) l'organisation des sessions de dialogue entre FDS et représentants des structures de la communauté ; (iii) la réalisation de campagnes de salubrité publique au niveau des cimetières musulmans de Haro Banda co-organisées par les FDS et les communautés en vue de renforcer les liens ; (iv) l'organisation des foras d'échanges entre les FDS et les jeunes de Karadjé, ainsi qu'entre les FDS et les populations dans les quartiers de Nordiré et de Seno ; (v) la réalisation de foras de discussions entre les femmes des FDS et les membres des groupements féminins de la commune à Kirkissoye ; (vi) l'organisation des séances de plantation d'arbres par les FDS et les communautés ; (vii) la mise en œuvre d'une caravane de sensibilisation et de Plaidoyer sur la sécurité collaborative auprès du chef de canton et des leaders religieux (chrétiens et musulmans) sur toute l'étendue de l'arrondissement communal de Niamey 5 ; (viii) l'élaboration d'un Plan Communal sur la sécurité. L'objectif de toutes ces initiatives est de renforcer les relations entre FDS et populations en vue de combattre l'insécurité dans l'arrondissement communal de Niamey 5.

Depuis avril 2018, le Programme Dialogue Justice et Sécurité a commencé des activités au niveau national, incluant : (i) l'élaboration de la cartographie du système sécuritaire au niveau national ; (ii) l'organisation d'un atelier de partage d'expériences entre les FDS, les leaders locaux coutumiers, traditionnels, religieux et les responsables administratifs de Niamey ; (iii) l'organisation, en cours, des sessions de dialogue entre les acteurs de la sécurité du Niger (police, garde républicaine, gendarmerie, agents des douanes et des eaux et forêts, société civile) pour aboutir à une Stratégie Nationale sur la Police de Proximité et à son Plan d'Actions.

RAIL-Niger a aussi été retenu par le SDS Sahel pour élaborer le guide national d'élaboration de la stratégie communale de sécurité communautaire et de cohésion nationale. Ce guide est aujourd'hui disponible à SDS Sahel et toute commune qui veut élaborer une stratégie peut s'en inspirer à l'image des Plans de Développement Communaux (PDC).

3.3 ONG Karkara : une expertise dans les actions de reconstruction et de relèvement post-conflits

L'ONG Association Nigérienne pour la Dynamisation des Initiatives Locales (KARKARA) a été créée à Diffa et reconnue par le Ministère de l'Intérieur par Arrêté n° 273/DAPJ/MI du 24 Décembre 1992. Son objectif principal est de contribuer à l'autopromotion du monde rural par

la responsabilisation des communautés rurales à la base. Elle travaille autour d'une vision, à savoir : "Un environnement sain garantissant aux communautés à la base un accès équitable aux ressources naturelles, aux services sociaux de base, à travers leur responsabilisation et leur participation effective à la gestion durable de leurs propres initiatives de développement".

L'ONG Karkara intervient dans les domaines suivants : la gestion concertée des ressources naturelles, le renforcement des capacités des producteurs ruraux, la gouvernance et la démocratie locale, l'accès aux services sociaux de base, le développement agricole et pastoral, la sécurité alimentaire et l'urgence humanitaire, la prévention et la gestion non violente des conflits, la résilience aux changements climatiques, la migration, la jeunesse et l'emploi, le développement inclusif et le handicap.

A ce jour, Karkara est la plus grande ONG nigérienne, avec 151 salariés permanents, 7 coordinations régionales et plusieurs partenaires financiers parmi lesquels le Gouvernement du Niger, l'Agence Française de Développement, l'Union européenne, la Coopération Belge, la Coopération Espagnole, la Coopération Allemande, la Coopération Suisse, l'USAID, Care International, etc.

Initiatives passées

Au cours de ces 3 dernières années, l'ONG Karkara a conduit plusieurs opérations de stabilisation et de consolidation de la paix. Ces actions financées particulièrement par l'Union européenne tournent autour de deux (2) grands projets.

Le Projet d'Appui à la Stabilité et à la Consolidation de la Paix dans la région de Diffa (PASC – 2015-2017) avait pour objectif d'améliorer les conditions de vie des populations des douze (12) communes de Diffa. Financée par l'Union européenne à hauteur de 3,5 millions d'euros, la stratégie du projet consistait, à travers les jeunes et les femmes, à appuyer la promotion d'investissements productifs collectifs et à relancer des initiatives d'économie locale, telles que la petite irrigation, les micro-entreprises rurales, les projets d'entreprises sur l'exploitation des filières économiques. Ainsi, le projet a mis l'accent sur 3 leviers : les travaux à Haute Intensité de Main-d'Œuvre (HIMO), les Activités Génératrices de Revenu (AGR) et le renforcement des capacités des communes. La méthode participative et inclusive adoptée pour mettre en œuvre ces différents axes a permis la mobilisation effective de tous les acteurs locaux impliqués dans la mise en œuvre du projet.

Le Projet Appui à la Consolidation de la Paix et à la Stabilité dans le Nord de la région de Tillabéri (PNT/Projet Nord Tillabéri (2014-2017), d'un montant de 2,5 millions d'euros, couvre les communes d'Inatès, Tondikiwindi, Banibangou et Abala. Avec la situation d'extrême pauvreté que connaît cette partie frontalière du Mali, et les conflits intra et intercommunautaires dus aux crises malienne et libyenne, des déplacements importants de populations ont été notés des deux côtés de la frontière.

Le PNT, sur base d'accords sociaux avec l'ensemble des acteurs locaux (chefs traditionnels, leaders locaux, associations d'éleveurs, communes, services techniques départementaux, autorités administratives) a mis en place des ouvrages hydrauliques (stations de pompage solaires) et des boutiques et banques d'intrants. A ces actions structurantes se sont ajoutées

des activités génératrices de revenus, particulièrement pour les femmes et les jeunes.

Initiatives en cours

Un Projet d'Appui à la Stabilité Socio-économique dans la région d'Agadez (PASSERAZ – 2017-2018), financé par l'Union européenne pour un montant de 3,5 millions d'euros, est actuellement en cours dans 6 communes d'Agadez, Arlit, Tabelot, Timia, Dirkou et Djado. Il a pour objectif de "créer des opportunités économiques et d'emploi légal pour les populations impliquées directement ou indirectement dans l'économie de la migration irrégulière, en particulier les jeunes désireux de s'installer dans des activités légales". L'action du projet PASSERAZ s'articule autour de la promotion d'investissements productifs collectifs ou individuels et de la relance d'initiatives en vue de booster l'économie locale, à travers la petite irrigation, les micro-entreprises rurales, les projets d'entreprises sur l'exploitation des filières économiques. Le projet vise ainsi à accroître les revenus des populations (acteurs de reconversions, jeunes hommes et femmes) en les accompagnant dans les renforcements des capacités techniques et de gestion.

L'ONG Karkara participe également à la mise en œuvre du Programme pour la Paix au Sahel (PPS – Gestion Non-Violente des Conflits – phase 5) mené par l'ONG Internationale EIRENE (Service Chrétien International pour la Paix), financé par le Ministère Fédéral Allemand pour la Coopération Economique et le Développement dans le cadre du Service Civil pour la paix, pour la période 2018-2020. Le projet a pour objectif global la promotion de la cohésion sociale à travers la réduction des conflits dans les trois secteurs que sont la communication, l'éducation à la paix et à la démocratie, l'exploitation de l'or. Le projet couvre 3 pays (Niger, Burkina Faso et Mali). Au Burkina Faso, le projet cible les régions du Nord, du Centre Nord et le plateau central ; au Mali, les cercles de Sikasso, de Bamako et de Kadiolo ; au Niger, les régions de Niamey et de Tillabéri.

Additionnellement, l'ONG Karkara participe à la réalisation du Projet "Jeunesse Diffa" (2018-2020), dans le cadre d'un consortium incluant Care International France, Care International Niger, Plan International Niger, le Conseil Régional de Diffa et la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP). Le projet est financé par l'Agence Française de Développement (AFD) pour un montant de 8 millions d'euros et vise à renforcer la résilience des jeunes de la région de Diffa à l'extrémisme violent, à travers la mise en œuvre des activités génératrices de revenus, l'équipement et l'animation des bibliothèques, des maisons de jeunes et de la culture, des centres de sports et des campagnes d'éducation civique.

3.4 ONG SOS-Civisme-Niger : un rôle pionnier dans le dialogue interreligieux et la facilitation des dialogues multi acteurs

L'ONG Savoir, Oser, Solidariser pour le Civisme au Niger (SOS-Civisme-Niger) est la section nigérienne et la coordination régionale d'un réseau ouest-africain des organisations de la société civile engagées dans la promotion de la bonne gouvernance, la culture d'une citoyenneté responsable et l'approfondissement de la démocratie. Le réseau SOS-Civisme est implanté au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Togo.

SOS-Civisme-Niger est une organisation non gouvernementale reconnue par l'Arrêté n°169/MI/AT/DAPJ/SA du 26 juin 2000. Elle a pour mission principale la promotion du

développement durable, à travers l'éducation civique, la culture de la paix et le renforcement de la démocratie à la base. Elle poursuit les objectifs spécifiques suivants : (i) renforcer les capacités des différents acteurs sur les principes et valeurs de la démocratie et de la bonne gouvernance ; (ii) renforcer le dialogue social, politique, intra et interreligieux pour la consolidation de la paix et de la stabilité ; (iii) accompagner le processus de décentralisation en vue de la responsabilisation des communautés locales dans la gestion de leurs propres affaires et l'instauration d'une culture de dialogue multi acteurs pour la gestion concertée de leurs propres affaires ; (iv) contribuer à l'émergence d'une société civile dynamique et responsable indispensable au contrôle social ; (v) œuvrer pour l'implication effective des femmes et des jeunes dans le processus de développement ; (vi) contribuer à l'intégration régionale et sous-régionale en vue de la réalisation de l'union africaine ; (vii) adhérer et/ou collaborer avec tout réseau collectif ou toute plateforme d'organisations de la société civile nigérienne, africaine et internationale poursuivant en partie ou en totalité les mêmes objectifs.

Initiatives passées

Pour la construction de la paix, SOS-Civisme-Niger utilise le dialogue comme outil déterminant, avec des applications spécifiques en fonction du domaine et de la nature des problèmes à considérer. Ainsi, en 2008, SOS-Civisme-Niger, en collaboration avec la Faculté des Sciences Economiques et Juridiques (FSEJ) de l'université de Niamey et le Conseil National de Dialogue Politique (CNDP) a conduit un Projet intitulé "Renforcement des Capacités des Partis Politiques du Niger pour un plus grand Engagement Citoyen". Dans le cadre de ce projet financé par le PNUD, SOS-Civisme-Niger a organisé des débats radiophoniques, puis télévisés incluant des enseignants-chercheurs, des journalistes, des acteurs de la société civile et des leaders des partis politiques dans leurs diversités (majorité, opposition et non affiliés). Ces débats, organisés en Français, en Haoussa et en Zarma, ont notamment traité "*des rôles de la majorité et de l'opposition dans un système démocratique*". Ils ont été suivis de téléfilms d'éducation civique, puis d'un publiereportage sur "*les rôles des partis politiques dans une démocratie*", mettant en exergue la poignée de mains entre Mamadou Tanja et Issoufou Mahamadou reconnaissant sa défaite à l'élection présidentielle de l'année 2000. Ces activités visent à prévenir les conflits politiques, en développant une culture de l'alternance démocratique et pacifique au pouvoir, l'acceptation subséquente des résultats issus d'élections transparentes et compétitives garantant de la légitimité des pouvoirs publics, ainsi qu'une opposition responsable.

Le domaine dans lequel SOS-Civisme-Niger a rencontré le plus grand nombre de succès est assurément la construction et le développement du dialogue interreligieux où elle est pionnière dans le pays. Elle a organisé, en juin 2003, avec le soutien financier de la Fondation Konrad Adenauer et la participation du Ministère nigérien de l'Intérieur, la première rencontre formelle de dialogue interreligieux sur les "*rôles des associations religieuses dans l'éducation civique des citoyens au Niger*". Cette première rencontre a abouti à la mise en place d'un Comité National de Suivi du Dialogue Islamo-Chrétien et des recommandations invitant à la poursuite du dialogue interreligieux dans les autres régions du pays, facilitées par l'ONG SOS-Civisme-Niger.

Pour mettre en œuvre les recommandations de cette première initiative, SOS-Civisme-Niger a conduit, avec le soutien financier du Bureau de la Coopération Danoise (BCD), courant 2004-2006, des rencontres nationales et régionales, à Niamey, Maradi et Zinder sur "*les rôles des leaders religieux dans la prévention des conflits au Niger*", puis sur "*la contribution des*

associations religieuses dans la lutte contre la pauvreté : nécessité du dialogue d'œuvre islamo-chrétien". De ces rencontres nationales et régionales, il a résulté la mise en place d'un Comité Régional de Dialogue Intra et Interreligieux (CDIR) pour la prévention des conflits à Maradi, puis d'un autre CDIR à Zinder, ainsi qu'une audience de plaidoyer en 2006 avec le Président de la République, SEM Mamadou Tandja, pour l'installation effective du Conseil Islamique du Niger (CIN).

Aussi, en 2014, dans le cadre de son Instrument Contribuant à la Stabilité et à la Paix (ICSP), l'Union européenne a-t-elle commandé une étude indépendante pour l'identification d'un programme et des acteurs de mise en œuvre. Cette étude a identifié l'ONG SOS-Civisme-Niger et Care International au Niger, comme structures pertinentes pour la *"promotion de la tolérance et du dialogue intra et interreligieux"*.

Dans ce cadre, le consortium Care-SOS-Civisme a conduit un Projet "Revalorisation du Vivre Ensemble" (REVE), sous la maîtrise d'ouvrage de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP). Le Projet REVE (du 1^{er} janvier 2014 au 31 octobre 2015) a permis de redynamiser les CDIR de Maradi et Zinder ; d'appuyer la mise en place d'un comité régional de dialogue interreligieux à Diffa ; de supporter le Ministère de l'Intérieur par la réalisation d'un diagnostic organisationnel et d'un Plan d'Actions Pluriannuel de la Direction Nationale des Affaires Religieuses (DAR), puis de soutenir ses missions de suivi des associations religieuses et de leurs activités dans les huit (8) régions du pays. Le Projet REVE a également supporté la réalisation du diagnostic organisationnel et du Plan d'actions Pluriannuel du Conseil Islamique du Niger (CIN), ainsi que le financement, pour quatre-vingt millions (80.000.000) de francs CFA, d'un dispositif de monitoring du contenu des médias en faveur du Conseil Supérieur de la Communication (CSC).

Pour consolider les acquis du Projet REVE, le consortium Care-SOS-Civisme a conduit un autre Projet dénommé "Education Civique et Soutien aux Initiatives de paix au Niger" (Niger Espoir), pour la période allant du 1^{er} novembre 2015 au 15 octobre 2017. Ce projet a supporté les comités régionaux de dialogue interreligieux de Maradi, Niamey, Diffa et Zinder, pour installer des comités décentralisés de dialogue interreligieux (CDIR). Il existe aujourd'hui des CDIR dans les 8 régions du Niger et dans 119 communes sur les 266 que compte le Niger.

Le Projet Niger Espoir a également soutenu le Conseil Régional de Diffa dans le renforcement des capacités des commissions foncières communales pour prévenir les conflits autour des ressources naturelles et la formation des Comités Paix et Sécurité dans les 12 communes de la région. Enfin, le Projet Niger Espoir a soutenu l'université de Diffa pour l'organisation et la publication des résultats de son symposium international sur la déradicalisation et la réinsertion des repentis de Boko Haram. Pour assurer la durabilité de cette expérience, SOS-Civisme-Niger a développé deux (2) manuels de référence : un *manuel de formation pédagogique sur le dialogue intra et interreligieux et l'éducation à la paix selon l'Islam* ; et un *manuel de formation pédagogique sur le dialogue intra et interreligieux et l'éducation à la paix selon le Christianisme*.

Dans la période 2016-2017, SOS-Civisme-Niger a participé à la mise en œuvre de deux (2) projets de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), en vue de renforcer la confiance et la collaboration entre les communautés et les Forces de Défense et de Sécurité dans le cadre du Projet *"Engager les communautés dans la gestion de la sécurité des frontières"*

au Niger". Dans le cadre de ce projet financé par l'Union européenne pour la région de Diffa et par le Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique pour les régions de Zinder et de Diffa, SOS-Civisme-Niger a mené des Campagnes de Mobilisation Sociale dans les localités de Diffa ville, Bosso, Maine Soroa, N'Guigmi, Zinder ville, Chétimari, Gueskerou et de Dogo-Dogo.



Figure 3 : FDS et communautés en travaux de groupes pour établir un plan d'actions de gestion participative de la sécurité à Diffa.

Les principales activités comprennent : (i) l'organisation des réunions d'informations et de mobilisation des acteurs stratégiques dans les différentes localités ; (ii) l'organisation des journées de mobilisation communautaire en faveur de la sécurité aux frontières et de la cohésion sociale ; (iii) l'organisation des foras de dialogue inclusifs pour la gestion participative de la sécurité aux frontières ; (iv) l'organisation des débats radiophoniques dans les localités ; (v) des matches de football entre les civils et les militaires ; (vi) la production et la diffusion d'un publiereportage audiovisuel en Français, Haoussa et Kanuri sur la campagne de sensibilisation et les efforts des acteurs locaux pour développer la résilience face aux conflits.

Les foras de dialogue inclusif, en particulier, ont permis aux communautés et aux FDS, dans chaque localité, de faire l'état des lieux des problèmes sécuritaires, de discuter des défis et enjeux de la collaboration entre différents acteurs, de mener des travaux participatifs de groupes pour définir des plans d'actions adaptés.

Initiatives en cours

SOS-Civisme-Niger conduit présentement deux (2) projets. Le premier est un projet pilote financé par le Programme Partenariat Global pour la Redevabilité Sociale (GPSA) de la Banque Mondiale, intitulé "Renforcer les approches collaboratives et inclusives au Niger pour la prévention des conflits et la consolidation de la paix". Il a pour objectif global de co-crée, d'adapter et de piloter des approches collaboratives de responsabilité sociale avec les parties prenantes locales et de mener leur intégration dans les processus de consolidation de la paix dans certaines régions du Niger.

Le deuxième, financé par Care Danemark, est intitulé "Programme de Gestion Equitable des Ressources Naturelles et de Renforcement de la Société Civile" (PROGRES III – 2018-2021) et a

pour objectif global de contribuer à réduire la pauvreté au Niger à travers une amélioration des conditions de vie des ménages vulnérables et une gestion concertée et plus équitable des ressources naturelles.

Le programme se concentre sur trois (3) domaines de changement, dont le premier porte sur la résilience et la mobilisation des communautés, pour assurer à terme que les communautés pastorales se mobilisent et deviennent plus résilientes aux crises et aux conflits.

3.5 WANEP-Niger : une spécialisation dans le monitoring des processus électoraux pour la prévention des conflits

Le Réseau Ouest Africain pour l'Édification de la Paix au Niger (WANEP-Niger) est la branche nigérienne du West Africa Network for Peacebuilding (WANEP) créé en 1998 à Accra au Ghana suite à l'ampleur que prenaient les conflits violents en Afrique de l'Ouest dans les années 90. WANEP est l'une des principales organisations œuvrant dans le domaine de la consolidation, de l'édification et du maintien de la paix, de la prévention des conflits en Afrique. Le WANEP est une ONG sous-régionale de l'Afrique de l'Ouest qui a pour mission de permettre et faciliter le développement des mécanismes de coopération entre des individus et des organisations de la société civile impliqués dans le cadre de l'édification de la paix en Afrique occidentale.

WANEP-Niger a été autorisé à exercer ses activités au Niger par l'Arrêté N°0287/MI/SD/AR/du 07 mai 2010. Le Réseau est doté de Statuts et de Règlement Intérieur qui sont complétés par un plan stratégique périodique et par un manuel de procédures. WANEP- Niger a son siège à Niamey sis au nouveau marché, rue du Canada, Avenue du Collège Mariama NM21.

Constitué d'organisations de la société civile, WANEP-Niger opère suivant une vision claire et une mission à trois axes dans le strict respect de ses valeurs. Sa vision est "un Niger qui rayonne par sa stabilité politique et où la paix est une réalité grâce à la pratique de la bonne gouvernance, de l'équité, de la tolérance et de la justice sociale". Il a pour mission "d'ensemencer les graines de la culture de la paix et de la non-violence active depuis la famille jusqu'à la société toute entière en privilégiant des mécanismes endogènes de résolution des conflits." Il vise les objectifs suivants : (i) Renforcer les capacités des organisations engagées dans des activités de consolidation de la paix ; (ii) Promouvoir la culture de la paix ; (iii) Œuvrer pour la prévention, la gestion et la transformation pacifique des conflits dans les différentes sphères de la vie sociale, économique et politique.

Initiatives passées

L'intervention phare du WANEP-Niger a été la mise en place d'un système de monitoring du processus électoral au Niger, à l'occasion des élections générales de 2016 qui s'est tenu dans un contexte d'extrême tension politique. Dans le cadre de l'élection présidentielle premier tour couplée aux législatives, la Cellule de Veille Electorale de WANEP-Niger, incluait la société civile, le Ministère de l'Intérieur, la Commission Nationale des Droits de l'Homme. Elle a déployé des moniteurs communautaires dans toutes les communes qui, grâce à des tablettes, collectent et remontent les informations sur les incidents et les facteurs de conflits susceptibles d'influencer négativement le processus électoral. Ces informations sont régulièrement traitées, puis partagées avec les autorités compétentes pour prendre les mesures correctives nécessaires. Ce

Système très renforcé d'Alerte Précoce ou Salle des Situations a contribué grandement à la réalisation des élections apaisées au Niger. Pour atteindre ces résultats, WANEP-Niger a travaillé avec des partenaires, tels que le National Democratic Institute (NDI), le Yali-Niger (Youth African Leaders Initiative) et le Programme de l'USAID PDev II.

Initiatives en cours

Depuis septembre 2017, WANEP-Niger participe à la mise en œuvre du Programme "Promotion de la sécurité communautaire et de la cohésion sociale dans la région du Liptako-Gourma" (Mali-Niger-Burkina Faso), financé par les Nations unies sur le Peacebuilding Fund pour la période de septembre 2017 à janvier 2019. Dans le cadre de ce programme, WANEP-Niger a mené plusieurs activités, dont : (i) la formation de 15 Directeurs d'école sur l'éducation à la culture de la paix et à la non-violence dans les établissements scolaires ; (ii) la formation des femmes des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) dans le cadre de la vulgarisation de la résolution 1325 ; (iii) la mise en place de 5 clubs de paix dans des établissements scolaires dans le cadre de la prévention des conflits en milieu scolaire ; (iv) la mise en place et la formation de 12 Comités Paix et Sécurité dans les régions de Tillabéri, de Tahoua, d'Agadez et de Diffa ; (v) la formation des FDS et les 12 Comités Paix et Sécurité sur la collaboration civilo-militaire ; (vi) l'organisation d'un atelier scientifique avec les étudiants de l'université de Niamey sur la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation.

WANEP-Niger possède présentement en pipe-line : (i) un projet de formation des leaders et de la jeunesse sur l'extrémisme violent, la radicalisation et le fondamentalisme religieux ; (ii) un programme de Leadership Féminin pour une Gouvernance Inclusive de la Sécurité dans le Sahel, visant à renforcer la voix des femmes de la société civile dans la gouvernance du secteur de la sécurité au Burkina Faso, au Mali et au Niger à travers la mise en place d'un vivier d'expertes.

3.6 MOJEDEC : un projet de cartographie sécuritaire au niveau local

Le Mouvement des Jeunes pour le Développement et l'Education citoyenne (MOJEDEC) a été créé le 21 septembre 2011 et est reconnu par l'Arrêté n°189/MISPD/R/DGAP/DLP du 05 avril 2012. Le MOJEDEC est animé par des jeunes nigériens et a pour objectif général de contribuer efficacement au développement socio-économique du Niger.

La mission du MOJEDEC est de former un citoyen modèle, profondément attaché aux valeurs citoyennes, engagé pour des actions communautaires et la défense de l'intérêt général.

Pour bien accomplir cette mission le mouvement vise les moyens d'action ci-après : (i) Promouvoir l'éducation civique et la culture de la citoyenneté ; (ii) Contribuer activement au développement économique et social du Niger à travers les actions d'éveils (sensibilisation, information, formation, etc.) pour un développement durable ; (iii) Contribuer à l'instauration d'une atmosphère apaisée au Niger dans le seul but de promouvoir le développement du pays ; (iv) Contribuer à l'émergence d'un cadre d'échange et de réflexion dans le but de mener des actions concernant les bonnes pratiques en matière de bonne gouvernance et de démocratie ; (v) Contribuer à la promotion des valeurs telles que le civisme, l'intégrité, la responsabilité, la tolérance, la solidarité, l'échange et la participation.

Initiatives passées

Bien qu'opérant à travers des projets de 4 à 6 mois, cette organisation des jeunes est très dynamique et attire de plus en plus de sympathie de la part des jeunes qui sont ses groupes cibles prioritaires et des partenaires au développement intéressés à financer ses initiatives. Parmi les initiatives passées, on peut citer le Projet "Formation des jeunes pairs éducateurs sur le leadership, la paix et la citoyenneté responsable". Ce projet, financé par l'Organisation des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), sous l'encadrement technique du Ministère de la Jeunesse et des Sports, a été mené en 2015 et a permis la formation de 250 jeunes pairs éducateurs dans les 5 arrondissements communaux de Niamey.

En 2014, le MOJEDEC a bénéficié des subventions du Projet "Revalorisation du Vivre Ensemble" (REVE) exécuté par CARE International et SOS-Civisme-Niger, pour des activités d'éducation à la citoyenneté et à la paix au profit des étudiants de l'université de Niamey, puis des jeunes organisés au sein des clubs et fadas des 5 arrondissements communaux de la ville de Niamey. Le soutien du projet REVE a permis au MOJEDEC de former 120 étudiants sur les techniques de communication, de négociation, la culture de la paix et la citoyenneté ; de mettre en place 5 Comités des Jeunes pour la Paix et Coexistence Pacifique (CJ"CP) dans les 5 arrondissements de Niamey, de renforcer leurs capacités sur les techniques de communication non-violente et de supporter lesdits comités dans la réalisation de 50 séances de sensibilisation sur la coexistence pacifique dans les fadas et clubs de jeunesse. Selon les bénéficiaires dont les points de vue ont été recueillis par MOJEDEC, cette formation a contribué à la réduction des violences en milieu universitaire et surtout lors des manifestations.

Une des initiatives phare du MOJEDEC conduite en 2016, est le Projet "Prévention des conflits électoraux et participation politique des jeunes et des femmes" financé par REWARD (Reacting to Early Warning and Response Data in West Africa) de l'USAID. REWARD s'inscrit dans le cadre d'une initiative plus large du gouvernement américain, le Partenariat pour l'alerte et la réaction rapides (EWARP) annoncé lors du Sommet des dirigeants afro-américains en août 2014. L'objectif d'EWARP est de renforcer la capacité de l'alerte précoce du Réseau d'intervention de la CEDEAO chargé de surveiller, de rassembler, d'analyser et de diffuser les informations sur les menaces à ses 15 États membres, afin d'appuyer la paix et la sécurité dans la région. Dans le cadre de cette initiative, MOJEDEC a été sélectionné pour conduire des formations, dans les 7 régions du Niger, au profit des jeunes et des femmes, afin d'atténuer les déclencheurs de violence électorale avant qu'ils ne dégénèrent en violence.

Dans cette perspective, MOJEDEC a réalisé des formations de formateurs ciblant des jeunes à risque de violence (hommes et femmes), puis les a supportés pour des séances de sensibilisation des proximités dans les différents fadas et lieux publics.

A titre illustratif à Zinder ce sont les jeunes des Fadas et Palais particulièrement le Président de Palais des Grands GANG (PGG) qui ont animé la conférence sur le rôle des jeunes pour les élections apaisées à Zinder.

En 2017, le MOJEDEC, avec l'appui financé de WANEP-Niger, a participé au Projet d'appui à la mise en œuvre de la résolution 2250 de l'ONU dans les communes de Tahoua et Tillabéri, pour renforcer la participation active des jeunes dans les instances de prises de décisions sur les

questions de paix et de sécurité. Pourtant bien qu'acteurs et victimes des conflits, les jeunes ne sont pas associés dans les comités sur la paix et la sécurité dans la plupart des communes. Le projet a permis une participation active des jeunes dans les comités communaux sur la paix et la sécurité.

Initiatives en cours

Le MOJEDEC mène présentement deux (2) initiatives, dont un Projet *“Appui au dialogue pour la protection et la promotion de la liberté de manifestation au Niger”* (PADIPLIM Niger) et un Projet *“Cartographie Sécuritaire”*. Le premier projet, financé pour une période de 6 mois par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), est mis en œuvre dans les régions de Niamey, Tahoua et Zinder. Ses principales activités comprennent : (i) l'organisation de trois (3) ateliers de sensibilisation sur la liberté de manifestation ; (ii) la conception d'un dépliant sur le régime de la liberté de manifestation à imprimer en 500 exemplaires ; (iii) l'organisation d'une caravane de sensibilisation sur la liberté de manifestation dans les trois régions du Niger ; (iv) la mise en place d'un Cadre Consultatif sur la Liberté de Manifestation (CACOLIM) dans chacune des trois (3) régions cibles du projet; (v) l'organisation d'une journée parlementaire sur la liberté de manifestation et d'un débat radiotélévisé sur la liberté de manifestation.

Le deuxième projet de Cartographie Sécuritaire, financé par le Cabinet Géo Analysis (GEOA) et Peace Tech Lab permettra de réaliser de manière hebdomadaire la cartographie sécuritaire dans l'arrondissement communal Niamey 5. Les informations seront collectées à travers les portables androïdes en utilisant l'application ODK. La cartographie fera ressortir le nom du quartier, l'heure de l'évènement, la géolocalisation (caméra, vidéo, photo) et un code d'accès pour tous les intervenants. Cette collecte portera sur des cas, tels que les accidents de circulation, les vols, le cambriolage, les viols, la délinquance juvénile, la consommation des stupéfiants, le trafic des personnes et de drogue, les inondations, les vols à l'arracher, et les agressions physiques.

3.7 Réseau GENOVICO : portage d'un observatoire sur la gouvernance de la sécurité au Niger

Le Réseau pour la Gestion Non-Violente des Conflits (RE-GENOVICO) fut créé en 2004 par une trentaine d'experts en gestion non-violente des conflits avec pour objet de contribuer à la culture de la paix au Niger.

Initiatives passées

RE-GENOVICO a été reconnu par l'Arrêté n° 0163/MI/SD/AR/DGAPJ/DLP du 6 avril 2010 et s'est illustré dans des activités de renforcement des capacités des chefs traditionnels, des organisations d'agriculteurs et éleveurs, des commissions foncières sur la gestion non-violente des conflits et les techniques de communication non-violente.

En juillet 2006, RE-GENOVICO a lancé un processus pour l'élaboration d'un argumentaire sur « l'Islam, la promotion de la paix et la gestion non-violente des conflits » qui s'appuie sur les principales sources du droit musulman (Coran, hadiths), afin de : (i) renforcer la prise en compte de la culture islamique dans les activités du réseau ; (ii) doter les leaders religieux d'un support pour faciliter la transmission des messages en faveur de la paix et de la gestion non-violente des

conflits dans le cadre de leurs fonctions.

En août 2013, RE-GENOVICO a organisé à Banibangou (à environ 200 km, au nord-ouest de Niamey), un Forum intercommunautaire pour une meilleure prévention et gestion d'éventuels conflits entre les populations de Banibangou et celles voisines de Tondikiwindi. La tenue de ce forum intervient pour boucler un processus de "dialogue entre jeunes, agriculteurs et éleveurs pour la prévention et la gestion non-violente des conflits intercommunautaires dans la zone nord de Tillabéri". Le forum communautaire a regroupé une centaine de participants, représentant les communautés Peulh, Touareg et Zarma, les chefs coutumiers, les représentants des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), ceux des services techniques départementaux et communaux, des acteurs de la société civile, les représentants des jeunes ainsi que les élus, les autorités locales, des leaders religieux de deux communes, qui ont pris part à ce forum.

En 2017, dans le cadre de son Projet "Promotion du contrôle citoyen de la Gouvernance de la Sécurité au Niger", RE-GENOVICO a lancé la mise en place d'un Observatoire sur la Gouvernance de la Sécurité. La cérémonie de lancement officiel de l'Observatoire sur la Gouvernance de la sécurité au Niger s'est effectuée sous la présidence de M. Moussa Ladan, Directeur Général des Affaires Politiques et Judiciaires (DGAPJ) du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation, des Affaires Coutumières et Religieuses (MI/SP/D/ACR). Etaient également présents le Président de la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH), la représentante du National Democratic Institute (NDI) Afrique de l'Ouest, le Secrétaire Général de l'Association des Chefs Traditionnels du Niger (ACTN), des leaders religieux, des responsables civils et militaires, ainsi que plusieurs acteurs et organisations de la société civile. La mise en place de l'Observatoire est fondée sur la prémisse selon laquelle "la gestion de la gouvernance sécuritaire passe par l'amélioration des relations fonctionnelles entre la société civile et les autorités en charge de la sécurité, à tous les niveaux, en offrant aux pouvoirs publics un interlocuteur averti, crédible et responsable en vue d'une contribution efficace à tous les efforts nationaux dans ce domaine".

L'Observatoire sur la Gouvernance de la Sécurité dispose d'une Charte qui a été signée par les 12 organisations fondatrices le 14 janvier 2017. Il est dirigé par un Directoire composé de 7 membres et d'un Comité de Contrôle Interne qui compte 3 membres. Il a pour mission de promouvoir et de renforcer le rôle des structures de la société civile dans la gouvernance du secteur de sécurité au Niger. Il vise principalement les objectifs suivants : (i) développer l'expertise de la société civile en vue d'une meilleure participation citoyenne à la réforme et la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité ; (ii) amener la société civile à créer un cadre de synergie d'actions dans le domaine de la gouvernance de la sécurité.

Initiatives en cours

RE-GENOVICO participe à la mise en œuvre du Programme du National Democratic Institut au Niger (NDI-Niger) intitulé "Renforcer la Résilience des Citoyens aux Menaces d'Extrémisme Violent". Le programme, financé par le *National Endowment for Democracy* (NED), a pour but général de renforcer la résilience des citoyens aux menaces d'extrémisme violent.

Ses objectifs spécifiques sont de : (i) Permettre aux citoyens dans les quatre régions touchées par l'extrémisme violent de communiquer leurs inquiétudes et priorités aux autorités

nigériennes ; (ii) Renforcer la réceptivité de la HACP aux doléances et besoins des citoyens à travers des mesures ouvertes axées sur la communauté ; (iii) Consolider la capacité des leaders de jeunesse à s'impliquer de manière constructive dans leurs communautés.

Dans le cadre de ce programme, RE-GENOVICO a réalisé une étude de perception sur l'opinion publique dans les quatre régions de Niamey, Agadez, Tillabéri et Tahoua qui sont particulièrement touchées par la menace d'extrémisme violent. Le but de l'étude était de réunir des informations qualitatives sur les aspirations de certains groupes de citoyens concernant la sécurité et le développement, leurs perceptions de menaces sécuritaires et de voir comment la violence extrémiste a affecté leurs vies dans les quatre régions ciblées. Des Focus Groups ont été organisés pour identifier les opinions des citoyens, en particulier ceux de jeunes de moins de 40 ans, sur les groupes extrémistes et les effets de la violence extrémiste dans leurs vies.

Sur la base des conclusions de cette étude, RE-GENOVICO conduit des activités axées sur le dialogue communautaire, l'appui à des communautés par les autorités nigériennes, la mobilisation des jeunes et la supervision du citoyen. Des foras intercommunaux de dialogue sur les préoccupations de citoyens en matière de sécurité, de consolidation de la paix et du développement sont en cours d'organisation dans les communes d'Aderbissanate, Agadez, Ingall, Abala, Banibangou et Sanam.

3.8 AEC : un engagement militant pour le respect des droits humains dans la lutte contre le terrorisme

L'Association Alternative Espaces Citoyens (AEC) a été créée en septembre 2001, à l'initiative d'un groupe d'intellectuels progressistes nigériens. Elle a été régulièrement enregistrée et reconnue par le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation par l'Arrêté N°0474/MI/D/DGAPJ/DLP du 13 décembre 2001. Alternative Espaces Citoyens est une association à but non lucratif, dont la mission est *“d'œuvrer à l'avènement d'une société démocratique et sociale ouverte, fondée sur l'égalité des droits humains, un nouveau partenariat entre hommes et femmes, et la solidarité entre les peuples dans un environnement sain”*. De façon spécifique, l'AEC vise les objectifs suivants : (i) promouvoir, défendre et contribuer à l'effectivité des droits humains fondamentaux et des libertés individuelles et collectives ; (ii) construire des espaces de résistance, de convergence des mouvements sociaux et de formulation d'alternatives aux politiques néolibérales ; (iii) développer des initiatives de contrôle citoyen de l'action publique aux niveaux national et local ; (iv) promouvoir les droits, la participation citoyenne et l'autonomisation des jeunes, des femmes et d'autres groupes vulnérables ; (v) contribuer à l'amélioration de l'environnement et à la protection des biens communs, en particulier l'eau, les forêts, les terres et le patrimoine génétique ; (vi) promouvoir l'accès, le développement et l'utilisation innovante des médias et des technologies de l'information et de la communication.

Initiatives passées

Alternative Espaces Citoyens (AEC) s'est affirmée, dès sa création, comme une organisation militante, engagée dans la promotion et la protection des droits des populations vulnérables. Engagée dans les mouvements altermondialistes, AEC s'est illustrée, entre 2003 et 2006, dans l'organisation des Forums Sociaux Nationaux, réunissant des acteurs divers, tels les artistes, les

organisations de la société civile, y compris celles des femmes, des jeunes, des paysans, pour formuler des analyses critiques des politiques publiques, examiner la mesure dans laquelle elles prennent en compte les besoins des plus pauvres et dégager des propositions. Dans ce cadre, AEC a organisé deux (2) foras sociaux nationaux, puis accueilli les Assises d'un Forum Social Africain qui a compté plus de 200 participants venus des 7 coins du monde.

En 2015, l'AEC a travaillé avec Oxfam Novib pour la mise en œuvre d'un projet de "Veille citoyenne en période de conflits armés", puis d'une autre initiative pour la protection des droits fondamentaux des populations civiles en période de conflits armés, ciblant les communautés de la région de Diffa.

En 2016, Alternative Espaces Citoyens (AEC) a conduit deux (2) initiatives financées par des programmes de l'USAID. La première, financée par REWARD, est intitulée "Informer et sensibiliser le public pour des élections libres, transparentes, inclusives et apaisées". Ce projet s'inscrit dans le cadre global du renforcement du cadre démocratique au Niger. Il avait pour objectif de prévenir les violences et le recours à la corruption dans le cadre des élections générales 2016 au Niger. Il a donné la possibilité aux personnes déplacées internes de la région de Diffa de placer leurs préoccupations au cœur des débats électoraux. Une initiative complémentaire a été financée par l'ONG Counterpart International pour la sensibilisation du public pour des élections locales apaisées et le dialogue en vue d'une gouvernance réceptive aux attentes des citoyens.

Enfin, AEC a mené un projet financé par l'Union européenne via Oxfam Novib intitulé "Initiatives citoyennes en faveur des droits humains, de la culture de la paix et de l'accès aux services publics dans la région de Diffa". Le projet vise à contribuer à la résolution des problèmes consécutifs à la dégradation de la situation sécuritaire et socio-économique de la région de Diffa, marqués par des violations et des atteintes aux droits humains et des difficultés de jouissance des droits économiques, sociaux et culturels. D'une durée de 18 mois, il comporte plusieurs composantes dont des activités de communication et de renforcement des capacités.

Initiatives en cours

Alternative Espaces Citoyens (AEC) participe à la mise en œuvre d'un projet régional intitulé "Renforcer les capacités de contrôle dans l'utilisation des principes des Droits de l'Homme dans la lutte antiterroriste dans le bassin du Lac Tchad". Le projet (2016-2019), qui couvre le Niger, le Nigeria et le Cameroun, vise à identifier, documenter et diffuser les cas de violations des Droits de l'Homme dans le contexte de la lutte antiterroriste.

3.9 CAO-Niger : vers le renforcement de la résilience des jeunes à l'extrémisme violent

L'ONG Centre Afrika Obota Niger (CAO-Niger) est la section nigérienne d'un réseau ouest-africain des organisations de la société civile engagées dans la promotion du développement durable, la bonne gouvernance et la démocratie, implanté au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Togo.

CAO-Niger a été créé le 20 mars 1991 et reconnu par le Ministère de l'Intérieur par l'Arrêté N°123/MI/AT/DAPJ/SA du 22 mars 1998, comme une Organisation Non Gouvernementale (ONG)

de droit nigérien. Elle a pour mission de contribuer à l'unité et au développement durable de l'Afrique par la recherche/actions et la capitalisation des solutions endogènes dans les domaines de l'éducation, la promotion de la démocratie et des Droits de l'Homme au niveau des populations, l'appui aux communautés de base, la solidarité, la formation d'une opinion publique, dynamique et responsable. De façon spécifique, l'ONG CAO-Niger vise les objectifs suivants : (i) Participer à la promotion, à la protection et à la jouissance des Droits de l'Homme et des peuples ; (ii) Contribuer au renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance au Niger et en Afrique ; (iii) Contribuer à la promotion des droits de la femme et de l'enfant au Niger et en Afrique ; (iv) Contribuer à la promotion d'élections libres, transparentes et pacifiques au Niger et en Afrique ; (v) Accompagner le processus de décentralisation et de développement local ; (vi) Contribuer à la promotion de la participation de la femme et des jeunes aux actions de développement du pays.

Initiatives passées

De l'année 2000 au 31 décembre 2006, l'ONG Centre Afrika Obota Niger (CAO/Niger), avec l'appui financier de la Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC), a mis en œuvre le Programme de Renforcement de l'Etat de Droit et de la Culture Démocratique (PREDEC) dans l'Arrondissement de Gaya et le Secteur de Sembéra. Au cours de sa première phase (2000-2003), le PREDEC/Gaya a œuvré au renforcement des capacités des institutions étatiques (IE) et des organisations de défense des Droits de l'Homme (ODDH), de même qu'il a mené des actions de sensibilisation des populations sur l'Etat de droit et la démocratie à travers des activités de proximité (animations civiques, émissions radiophoniques, conférences publiques, notamment).

Dans sa deuxième phase (2004-2006), le PREDEC/Gaya a opté pour le « faire faire » en vue de transférer aux acteurs locaux les compétences nécessaires à la prise en charge de la promotion de l'Etat de droit et de la démocratie dans la perspective de la décentralisation. Dans cette optique, outre le renforcement des capacités des acteurs de l'Etat de droit, le PREDEC/Gaya a adopté une stratégie différenciée en direction de l'Association pour la Redynamisation de l'Elevage au Niger (AREN) pour toucher les agropasteurs et en direction de l'Association Tamakon Illimin Mata (ATIM) comme porte d'entrée pour promouvoir les droits des femmes.

Toutefois, il est apparu à l'expérience qu'ATIM était plutôt spécialisée dans l'éducation de la jeune fille et ne pouvait pas, ce faisant, prendre en charge la question plus globale de promotion des droits des femmes en milieu rural. Aussi, le processus de capitalisation interne des acquis du PREDEC/Gaya a-t-il conduit le CAO/Niger à repenser fondamentalement l'approche concernant la promotion de la femme dans le département de Gaya.

C'est pourquoi, le CAO/Niger, avec à nouveau l'appui financier de la DDC, a initié le Programme d'Appui à la Sécurité Juridique et la Gestion Pacifique des Conflits (PASJ/GC) dans le département de Gaya pour consolider les acquis obtenus par le PREDEC et pallier les insuffisances relevées. Dans cette perspective, le PASJ/GC aborde la question de la promotion de la femme en partant des réalités socio-culturelles, c'est-à-dire, en cherchant à respecter les traditions et les croyances religieuses des populations. Dans ce cadre, le CAO-Niger a mené une étude de base sur les tabous, interdits et préjugés défavorables à la participation de la femme à la vie publique. Cette étude part du postulat selon lequel l'amélioration de la condition des

femmes passe nécessairement par l'adhésion et la participation des chefs traditionnels et des leaders religieux qui sont les forces sociales porteuses des valeurs au nom desquelles les droits de la femme sont tantôt niés, tantôt violés. Il s'agit de chercher à comprendre les fondements d'une réalité séculaire et d'une croyance qui se définit comme figée et, sur la base de cette compréhension, à explorer les opportunités et possibilités d'une évolution progressive de la société en faveur des droits de la femme. Cette exploration devant se faire en mettant devant les acteurs qui, à priori, n'ont pas intérêt au changement.

De 2016 à 2017, le CAO-Niger, avec le soutien de Open Society Initiative for West Afrika (OSIWA), a conduit un Projet *"Promotion de la Tolérance Religieuse et de la Non-Violence"*. Ce projet vise à prévenir la reproduction des violences religieuses ayant conduit aux saccages des églises et aux attaques sanglantes contre les communautés chrétiennes à la suite des manifestations dites *"anti-Charlie Hebdo"*. En effet, suite à l'attaque dirigée contre le journal satirique « Charlie Hebdo » en France, le 7 janvier 2015 et sur initiative du Président français, le Président de la République du Niger, son Excellence, ISSOUFOU Mahamadou a pris part à la marche républicaine organisée par la France, à l'occasion de laquelle il a déclaré : *"nous sommes tous Charlie"*. Cette déclaration a été interprétée par la majorité des Nigériens comme signifiant : *"nous sommes tous d'accord avec les caricatures de Charlie Hebdo"*, donc *"nous sommes tous contre l'Islam et les Musulmans"*. Ces propos ont été à l'origine des manifestations religieuses violentes qu'a connues pour la première fois le Niger. Ces manifestations ont surtout été violentes dans les villes de Zinder et de Niamey où elles ont causé au total une dizaine de morts, une centaine de blessés et de nombreux dégâts matériels. Cette situation a conduit le CAO-Niger à initier une étude en donnant mandat au LASDEL (Laboratoire de recherche en Sciences Sociales et de Développement Local) pour chercher les causes profondes des violences religieuses au Niger. Le résultat de cette étude a fait l'objet de partage à Niamey et à Zinder, les deux principales villes dans lesquelles les manifestations ont été les plus violentes.

A l'issue de ce premier travail, plusieurs activités d'information et de formation à l'endroit des groupes cibles du Projet sont prévues pour contribuer à réduire et à prévenir les risques de survenue de ces violences. Il s'agit plus précisément des ateliers d'information et de formation des jeunes filles et garçons sur la non-violence et la tolérance religieuse ; des journées d'information et de mobilisation des autorités administratives, des élus locaux, des chefs traditionnels et des leaders religieux en faveur de la tolérance religieuse ; des émissions radiotélévisées sur la promotion de la non-violence et de la tolérance religieuse et des conférences publiques sur la tolérance et le « mieux vivre ensemble ».

Initiatives en cours

Dans le cadre de son partenariat avec le NDI-Niger, l'ONG Centre Afrika Obota-Niger, vient de signer avec cette institution, une convention de mise en œuvre du Projet intitulé *"Résilience des jeunes face aux menaces de l'extrémisme violent"*. Ce projet qui sera exécuté en collaboration avec la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) vise entre autres les objectifs suivants : (i) Améliorer le leadership et la responsabilité civique de la jeunesse nigérienne au sein des communautés ; (ii) Susciter l'engagement et la mobilisation des jeunes pour la prévention et la résolution des conflits ; (iii) Promouvoir auprès des jeunes les échanges avec les autorités politiques administratives sur leurs priorités, sécuritaires, sociales, politiques et économiques et les pistes de solutions pour renforcer la cohésion sociale. Le lancement des

activités de ce projet a eu lieu fin Avril 2018, accompagné de la formation d'une quarantaine de jeunes (filles et garçons) sur plusieurs thèmes en lien avec la citoyenneté, le leadership, les techniques de communication et le respect des droits humains à travers la lutte contre l'extrémisme violent.

Conclusion

Jusqu'en fin 2015, le nombre total d'organisations de la société civile reconnues et autorisées à exercer leurs activités en République du Niger était de 2.435. Au regard de la tendance observée en matière de création et de reconnaissance des ONG et associations de développement au cours des trois (3) dernières années, le nombre d'organisations de la société civile est promis à une forte augmentation.

Au demeurant, avec l'avènement du terrorisme au Niger, des attaques de groupes djihadistes dans les zones frontalières du Mali, du Nigeria, de la Lybie et du Tchad, ainsi que l'amplification de l'immigration, plusieurs nouvelles organisations de la société civile ont vu le jour pour contribuer à redresser ces défis. Parmi ces nouvelles organisations, encore en phase d'installation, on peut citer le Réseau des Jeunes du G5 Sahel, la Plate-Forme des Femmes du G5 Sahel, etc. Lors d'une réunion publique le 25 juillet 2018, le Directeur des ONG et Association de Développement du Ministère du Développement Communautaire a avancé qu'en 2017, il existait 2.735 ONG et Associations agréées au Niger. Cela montre qu'il ne dispose pas de chiffre pour l'année 2018 et qu'il y'a nécessité d'effectuer une mise à jour annuelle du Répertoire des ONG et Associations existantes, tout en assurant une mise en cohérence des données du Ministère de l'Intérieur qui accorde les agréments avec celles du Ministère du Développement Communautaire qui assure la tutelle technique de la société civile.

Cette étude a montré que, sur les 38 organisations de la société civile reconnues, qui se sont données pour vocation essentielle la prévention des conflits, la culture de la paix et la sécurité, seulement 4 sont actives. Il est également ressorti qu'en définitive, seules 8 organisations sont réellement actives à ce jour dans le domaine de la RSS au Niger. Parmi les 8 organisations actives en RSS, 4 ont pour vocation principale l'éducation à la citoyenneté et le renforcement des initiatives locales de développement.

Enfin, cette cartographie, qui nécessite elle-même une mise à jour en fonction de l'évolution du nombre et des activités RSS de la société civile, montre que les ONG et Associations de développement mènent un travail remarquable à la fois dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la réforme du secteur de la sécurité.

Bibliographe sélective

1. Répertoire des organisations non gouvernementales humanitaires du Niger, Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA), juillet 2018.
2. Répertoire des ONG et Associations du Niger, Programme d'Appui à la Société Civile phase II (PASOC II), Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire & Union européenne, Niamey, 2011.
3. Programme "Action concertée de coopération décentralisée" (ANIYA), Bilan Annuel 2006-2007, Ministère Français des Affaires Etrangères & Cités Unies France.
4. Ordonnance n°84-06 du 1^{er} mars 1984 portant régime des associations, modifiée par la loi n°91-006 du 20 mars 1991.
5. Le civisme au Niger, un décryptage d'Aminou Laouali, Le Républicain, Hebdomadaire nigérien indépendant, N°2146 du jeudi 19 octobre 2017.
6. Laouali Aminou, Ateliers d'échange et de mobilisation sociale des chefs traditionnels et leaders religieux sur les droits de la femme, Programme d'Appui à la Sécurité Juridique et à la Gestion Pacifique des Conflits (PASJ/GC), Rapport Technique, septembre 2008.
7. Argumentaire Islamique pour la promotion de la paix et la gestion non-violente des conflits, Réseau GENOVICO, avec le soutien d'EIRENE et ONG Karkara, décembre 2007.
8. Niger : plusieurs organisations de la société civile créent un observatoire sur la gouvernance de la sécurité, Actu Niger, Journal en Ligne, 26 janvier 2017.

Annexe 1 : Questionnaire pour les OSC actives dans le domaine de la RSS au Niger

Dans le cadre du Projet "Impliquer la Société Civile Africaine dans la gouvernance du secteur de la sécurité" mené par l'African Security Secteur Network (ASSN), je suis chargé de réaliser une cartographie des organisations de la société civile nigérienne intervenant dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la sécurité (y compris le travail avec les forces de défense et de sécurité).

Connaissant l'engagement de votre organisation dans ces domaines, je sollicite votre participation pour aider à établir cette cartographie. Aussi, pouvez-vous avoir l'amabilité de renseigner ce questionnaire et de me le retourner au plus tard le mardi 5 novembre 2018 à l'adresse suivante : laouali_aminou@yahoo.fr?

1. Pouvez-vous nous présenter brièvement votre organisation (date de création, objectifs poursuivis, nom, prénom et contact du premier responsable) ?

2. Pouvez-vous nous décrire les activités menées par votre organisation, dans le cadre de la prévention des conflits, la paix et la sécurité, au cours des 3 dernières années ?

3. Pouvez-vous nous présenter les activités ou projets en cours de votre organisation relatifs à la réforme du secteur de la sécurité et/ou de collaboration entre militaires et civils pour la paix ?

4. Merci beaucoup pour votre aide et votre participation, très appréciées.

Annexe 2 : Liste globale des organisations de la société civile dont les missions et/ou les travaux sont liés à la RSS

- 1) Association pour le Développement et la Culture de la Paix
- 2) Association Nigérienne pour le patriotisme et la paix
- 3) Réseau des Femmes pour la Paix
- 4) Association Nigérienne pour la Promotion de la Paix et de la Défense de la Démocratie
- 5) Mouvement des Jeunes Citoyens pour la Paix et la Stabilité Sociale
- 6) Réseau Panafricain pour la Paix, la Démocratie et le Développement (REPPAD)
- 7) Centre Nigérien des Droits de l'Homme pour la Paix et le Développement
- 8) Réseau Indépendant des Jeunes Nigériens pour le Renforcement de la Paix et de la Démocratie.
- 9) West Africa Network for Peacebuilding Niger (WANEP Niger)
- 10) Organisation pour la Lutte Préventive des Conflits au Niger
- 11) Synergie Africaine pour la Paix
- 12) Réseau Nigérien des Associations et ONG pour des Elections Pacifiques et Transparentes
- 13) Réseau Africain pour la Paix, la Démocratie et la Citoyenneté
- 14) Association des Promoteurs de la Paix pour un Développement Durable (APPDD)
- 15) Appui au Développement Local, à la Décentralisation et pour une Paix Durable (ADLP-PD-Tedhilt)
- 16) Convergence pour la paix et le Développement Durable (CPDD)
- 17) Prévention et Gestion des Conflits pour une Paix Durable
- 18) Action pour la Promotion de la Paix, la Bonne Gouvernance et le Développement Durable
- 19) Jeunesse, Paix et Développement
- 20) Maillon Africain pour la Paix et le Développement (MAPADEV)
- 21) Appui à la Paix et au Développement
- 22) Réseau Paix et Sécurité des Femmes de l'Espace CEDEAO
- 23) Action pour la Paix, la Solidarité et le Développement
- 24) Fédération des Femmes pour la Paix mondiale, 15/05/2012
- 25) Association Nigérienne de Développement pour l'Edification de la Paix Durable
- 26) Démocratie – Paix – Développement (DPD)
- 27) Paix et Développement (PADEV)
- 28) Centre d'Appui à la Promotion de la Paix
- 29) Initiatives pour la Promotion de la Paix et le Développement du Monde Rural
- 30) Alliance pour la Consolidation de la Paix
- 31) Développement sans Violence et Appui à la Santé Communautaire
- 32) Organisation pour la Paix et le Développement (OPD)
- 33) Partenariat Stratégique pour la Paix en Afrique
- 34) Association Nigérienne de Développement pour l'Edification de la Paix Durable
- 35) PAIX-OGALEL – Tahoua
- 36) Action pour la Santé, la Paix et le Développement
- 37) Réseau pour la Gestion Non-Violente des Conflits (Re-Genovico)
- 38) ONG Centre Afrika Obota Niger (CAO-Niger)
- 39) ONG SOS-Civisme-Niger
- 40) Mouvement des Jeunes pour le Développement et l'Éducation Citoyenne (MOJEDEC)
- 41) Réseau d'Appui aux Initiatives Locales (ONG RAIL Niger)

- 42) ONG Homme-Environnement-Développement (HED Tamat)
- 43) Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger (AREN)
- 44) Association Nigérienne pour la Dynamisation des Initiatives Locales (ONG Karkara)
- 45) Alternative Espace Citoyen (AEC)
- 46) Mouvement Patriotique pour une Citoyenneté Responsable (MPCR)

Annexe 3 : Liste des 38 organisations ayant pour vocation la prévention des conflits, la culture de la paix et la sécurité.

- 1) Association pour le Développement et la Culture de la Paix,
- 2) Association Nigérienne pour le patriotisme et la paix
- 3) Réseau des Femmes pour la Paix
- 4) Réseau Panafricain pour la Paix, la Démocratie et le Développement (REPPAD)
- 5) Association Nigérienne pour la Promotion de la Paix et de la Défense de la Démocratie
- 6) Mouvement des Jeunes Citoyens pour la Paix et la Stabilité Sociale
- 7) Réseau Panafricain pour la Paix, la Démocratie et le Développement
- 8) Centre Nigérien des Droits de l'Homme pour la Paix et le Développement
- 9) Réseau Indépendant des Jeunes Nigériens pour le Renforcement de la Paix et de la Démocratie.
- 10) West Africa Network for Peacebuilding Niger (WANEP Niger)
- 11) Organisation pour la Lutte Préventive des Conflits au Niger
- 12) Synergie Africaine pour la Paix
- 13) Réseau Nigérien des Associations et ONG pour des Elections Pacifiques et Transparentes
- 14) Réseau Africain pour la Paix, la Démocratie et la Citoyenneté
- 15) Association des Promoteurs de la Paix pour un Développement Durable (APPDD)
- 16) Appui au Développement Local, à la Décentralisation et pour une Paix Durable (ADLP-PD-Tedhilt)
- 17) Convergence pour la paix et le Développement Durable (CPDD)
- 18) Prévention et Gestion des Conflits pour une Paix Durable
- 19) Action pour la Promotion de la Paix, la Bonne Gouvernance et le Développement Durable
- 20) Jeunesse, Paix et Développement
- 21) Maillon Africain pour la Paix et le Développement (MAPADEV)
- 22) Appui à la Paix et au Développement
- 23) Réseau Paix et Sécurité des Femmes de l'Espace CEDEAO
- 24) Action pour la Paix, la Solidarité et le Développement
- 25) Fédération des Femmes pour la Paix mondiale, 15/05/2012
- 26) Association Nigérienne de Développement pour l'Edification de la Paix Durable
- 27) Démocratie – Paix – Développement (DPD)
- 28) Paix et Développement (PADEV)
- 29) Centre d'Appui à la Promotion de la Paix
- 30) Paix et Développement (PAIED EV)
- 31) Initiatives pour la Promotion de la Paix et le Développement du Monde Rural
- 32) Alliance pour la Consolidation de la Paix (ACP-Alher)
- 33) Développement sans Violence et Appui à la santé Communautaire
- 34) Organisation pour la Paix et le Développement (OPD)
- 35) Partenariat Stratégique pour la Paix en Afrique
- 36) Association Nigérienne de Développement pour l'Edification de la Paix Durable
- 37) PAIX-OGALEL – Tahoua
- 38) Homme-Environnement-Développement (H.E.D Tamat)
- 39) Action pour la Santé, la Paix et le Développement
- 40) Réseau pour la Gestion Non-Non-Violente des Conflits (Re-Genovico)

Annexe 4 : Liste des 8 OSC Actives en RSS au Niger

N°	Dénomination complète de l'organisation	Acronyme
1.	Réseau d'Appui aux Initiatives Locales	RAIL Niger
2.	West Africa Network for Peacebuilding Niger	WANEP Niger
3.	Savoir, Oser, Solidariser pour le Civisme au Niger	SOS-Civisme-Niger
4.	Réseau pour la Gestion Non-Non-Violente des Conflits	Re-Genovico
5.	Mouvement des Jeunes pour le Développement et l'Éducation Citoyenne	MOJEDEC
6.	Association Nigérienne pour la Dynamisation des Initiatives Locales	Karkara
7.	ONG Centre Afrika Obota Niger	CAO-Niger
8.	Alternative Espace Citoyen	AEC